



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Malgré la mobilisation, le rectorat reste sourd aux revendications des AESH !

Les conditions de travail des AESH en ce début d'année scolaire sont inacceptables : pas de contrat de travail, pas de paye à la fin du mois, travail à temps partiel imposé, avenants aux contrats imposant une quotité parfois inférieure, mise en place des PIAL, issus de la loi Blanquer, pouvant imposer la mobilité sur tout le département et multipliant la prise en charge des élèves (jusqu'à 17 pour un AESH du second degré !), formation insuffisante, pour ne pas dire inexistante, qui se résume bien souvent à une information sur leurs devoirs.

Pour toutes ces raisons, les AESH se sont mis en grève ce jeudi 10 octobre, suite à un préavis de grève déposé par 8 organisations syndicales, dont la FNEC-FP FO

Plus d'une centaine d'AESH du Rhône, de l'Ain et de la Loire se sont réunis en AG à Lyon à la Bourse du Travail et ont établi les revendications suivantes :

- Calcul du temps de travail sur 45 semaines et non 41 semaines
- Respect des quotités demandées par les AESH
- Fin des temps partiels imposés
- Garantie pour toutes et tous de pouvoir formuler des vœux d'affectation
- Garantie du respect de ces vœux
- Un véritable plan de formation qui permette d'accéder à un diplôme niveau IV
- Application de la circulaire de 2019 préconisant l'augmentation du salaire au bout d'un an puis de trois à la CDIisation
- Gel des PIAL

Plus de 200 collègues se sont ensuite rassemblés devant le rectorat pour porter leurs revendications et témoigner de leurs conditions de travail.

Les témoignages de nos collègues AESH sont parlants : « *Qui a un autre boulot à côté ? C'est normal de cumuler avec un autre travail ? On peut vivre avec 800 euros par mois ? Là-haut, ils vivent sur une autre planète.* » « *On n'arrive pas à finir le mois. Le 26 septembre, je n'étais toujours pas payée. J'ai dit que j'avais 4 enfants. On m'a dit de patienter.* » « *Qui accepterait de travailler sans être payé ?* »

Lors de l'audience du 10 octobre, qui a duré près de 3 heures, l'administration, représentée par le secrétaire général du rectorat, s'est montrée sourde à toutes les revendications ! Elle a proposé aux organisations syndicales de participer à un comité de suivi, comité de suivi d'ailleurs déjà proposé en février dernier et jamais mis en place...

Pour la FNEC-FP FO, cette situation est inacceptable ! Les AESH ne veulent pas de comité de suivi, ils veulent la satisfaction de leurs revendications ! Le rectorat doit prendre ces responsabilités vis-à-vis des personnels AESH. Le mépris ça suffit !

La FNEC-FP FO continuera à s'inscrire dans les initiatives intersyndicales en défense des conditions de travail des AESH et pour que leurs exigences soient satisfaites et invite d'ores et déjà tous les collègues enseignants à se mobiliser avec les AESH et ainsi soutenir leurs revendications.